

Accompagnement à la transition écologique et au développement durable

CONTEXTE DU STAGE

Traversée par l'Allier, PONT-DU-CHÂTEAU profite d'un cadre paysager remarquable et attractif. Au-delà d'une identité historique, ancienne cité portuaire de renom, la rivière offre à la commune des espaces privilégiés qu'elle a su s'approprier : parcours sportifs, plage de détente, manifestations populaires régulières, etc.

Cette ville dynamique de près de 12 000 habitants, a initié les premières démarches de mise en place d'un Agenda 21 dès 2006. La nouvelle équipe municipale souhaite poursuivre la mise en œuvre des actions définies dans la version 3 par la recherche d'un stagiaire.

Dans le cadre de la troisième version de l'Agenda 21, une réflexion a été menée autour d'ateliers participatifs afin de maintenir des actions en faveur du développement durable et de la transition énergétique. 4 axes stratégiques ont été définis :

- Un cœur de ville à redynamiser ;
- Une jeunesse à réenchanter ;
- Un bien vivre ensemble à retrouver
- Des potentiels locaux à valoriser – réaffirmer.

Au sein de ces axes, des actions phares et des actions satellites ont été déclinées.

MISSIONS DU STAGIAIRE

Dans ce contexte, il conviendra de développer une mission transversale d'animation et de soutien méthodologique et technique afin de relancer le programme de l'Agenda 21 version 3.

Ainsi, trois missions spécifiques sont proposées pour ce stage :

1. Etablir un bilan des actions phares et satellites réalisées par la collectivité au cours de la période 2015-2021 ;
2. Mettre en œuvre un programme sous forme de fiches actions détaillées, en proposant une méthodologie avec l'ensemble des acteurs présents sur le territoire et établir un budget pluriannuel dans un calendrier triennal ;
3. Mettre en place des outils de communication et d'animation sur le territoire.

CONDITIONS DU STAGE

L'étudiant effectuera son stage à temps complet (35h/semaine) auprès du Pôle Aménagement avec l'accompagnement de la Directrice Générale des Services et du Responsable de la Vie citoyenne et sous la Direction de l' élu en charge de l'environnement et l'écologie, M. Jean-Marie VALLEE.

Pour ce stage, l'étudiant devra être inscrit dans une formation supérieure liée aux thématiques de transition écologique et de développement durable.

Il devra être rigoureux, dynamique et doté d'un réel sens du relationnel.

Une gratification règlementaire sera allouée au stagiaire avec en complément le remboursement partiel de ses frais de transport en commun dans les mêmes conditions que les agents publics.

CANDIDATURES

Date limite de candidature : 26 novembre 2021

Date de début de stage : janvier 2022

Les étudiants intéressés doivent adresser leur candidature (lettre de motivation, curriculum vitae) par courrier (Place de l'Hôtel de Ville – 63430 PONT-DU-CHÂTEAU) ou par mail à mairie@pontduchateau.fr.

Pour tout renseignement complémentaire contacter Mme Sandra GUILLAUME à sguillaume@pontduchateau.fr